



# La Commune



## Israël : balles contre cailloux

Publié le samedi 03 octobre 2015



Le régime sioniste amplifie la répression contre le peuple palestinien. Lâches assassinats, soldats abattant celles et ceux qui leur paraissent suspects, sans qu'ils soient le moins du monde inquiétés par la justice sioniste. Emprisonnements arbitraires sans chef d'inculpation ni procès, détentions répétées à la durée laissée au bon désir du tortionnaire. Confiscations arbitraires des terres palestiniennes au profit des colons tueurs d'enfant. Mais la résistance continue.

Riham Dawabsha, la mère du petit Ali Dawabsha âgé de 18 mois qui a été brûlé dans l'incendie criminel de sa maison dans le village de Douma le 31 juillet, est morte de ses blessures le dimanche 6 septembre à l'hôpital Tel Hashomer de Tel-Aviv, après avoir lutté pour sa vie pendant plus d'un mois. Après l'incendie qui a finalement tué toute la famille, les autorités israéliennes avaient arrêté un certain nombre de colons extrémistes. A ce jour ils ont tous été relâchés et les autorités d'occupation n'ont arrêté aucun auteur de l'attaque. Mais comme le rapporte Yesh Din, représentant d'un groupe israélien de défense des droits de l'homme, seules 1,9 % des plaintes déposées par des Palestiniens trouvent une suite judiciaire.

### Hadeel, 18 ans, abattue lâchement

Hadeel Al-Hashlamoun, âgée de 18 ans, est abattue par des soldats israéliens à un checkpoint pendant qu'elle répondait aux injonctions des soldats. La version officielle serait que la jeune fille aurait tenté de poignarder son assassin. Toutefois les déclarations d'un militant européen qui était sur place démontrent le contraire. Il déclare au New-York Times que Hadeel avait simplement ouvert son sac à la demande d'un soldat pour qu'il puisse l'inspecter. Quand elle a ouvert son sac, il a commencé à crier « Arrêtez ! Arrêtez ! Ne bougez pas ! Ne bougez pas ! » A ce moment là, elle a essayé de lui montrer ce que son sac contenait, mais le soldat a tiré sur elle une première fois, puis une deuxième, avant que plusieurs soldats viennent et tirent sur elle. Elle est morte sur place en se vidant de son sang. Aucun soldat n'est à ce jour, inquiété par ce crime.

### Affrontements violents à la mosquée Al-Aqsa

Assaut et profanation de la mosquée Al-Aqsa par le ministre de l'Agriculture et des colons sous la protection et le soutien de l'armée d'occupation. La volonté des sionistes est de chasser les Palestiniens de ce lieu qui est considéré comme un des trois lieux saints de l'Islam. Le gouvernement sioniste a publié un décret spécial afin de limiter et dans l'objectif final d'interdire l'accès de cette mosquée aux Palestiniens. Pour répondre à ce décret scélérat, deux organisations Mourabitoun Et Murabat ont organisé une occupation des lieux et une explication pacifique à la population et aux touristes du

caractère illégal du décret. Le dimanche 13 septembre, l'assaut est donné sur la base des recommandations de la police et du Shin-Bet. Il est d'une violence rare, plusieurs dizaines de Palestiniens sont blessés après que les soldats ont tiré des grenades assourdissantes, des grenades de gaz et des balles en acier entourées de caoutchouc. Les jeunes Palestiniens n'ont que des pierres pour répondre aux casques lourds, mais c'est encore trop. Le gouvernement israélien donne l'autorisation, après ces affrontements, à l'armée de tirer à balles réelles sur les lanceurs de pierres. Plus besoin de masquer la vérité sur un meurtre puisque la loi l'autorise.

## **Rétentions administratives et grèves de la faim**

La rétention administrative pratiquée par l'état sioniste permet d'enfermer pour un temps indéterminé des palestiniens sans inculpation ni procès sur la base de preuves secrètes ( sic). Actuellement 480 palestiniens sont emprisonnés au titre de la rétention administrative. Soixante-dix détenus administratifs ont rejoint le mouvement de boycott des audiences des tribunaux militaires. Le mouvement qui ne cesse de prendre de l'ampleur est justifié par le fait que 85 % des détentions sont renouvelées, que 137 ont vu leur détention prolongée trois fois de suite, et que certains Palestiniens ont passé plus de dix ans cumulés en détention administrative. Pour sa part Nidal Abu Aker a passé 15 ans en détention. Les revendications des grévistes sont claires : abrogation de la politique et de la loi de détention administrative, création d'une commission internationale pour examiner la question des dossiers secrets, libération de tous les détenus, garantie sur la disparition de la détention administrative et rejet et abrogation de la loi sur l'alimentation forcée. Les grévistes appellent tous les démocrates à soutenir leur mouvement et à mettre en place toutes les initiatives de soutien. A nous en effet de faire entendre leur voix.

*Francis Charpentier, le 27 septembre 2015*